



**VÉLO BALADE**

**VÉLO RANDO**

**VÉLO SPORT**

**POUR QUI ?**

Pour tous, sauf les jeunes en EC

Pour tous

Pour tous, sauf les mineurs

**QUELLE PRATIQUE**

Pratique douce et familiale

Pratique régulière

Pratique sportive & cyclosportive

**NIVEAUX DE CIRCUITS CONSEILLÉS**

Vert / Bleu

Vert / Bleu / Rouge / Noir

Vert / Bleu / Rouge / Noir & Cyclosportives

*Chaque participant choisit librement son circuit et en assume la responsabilité.*

**CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE INDICATION (\*)**

**Non**

**Obligatoire**

**Obligatoire**

Fréquence

—

**Tous les 5 ans**

**Tous les ans**

Date du CMNCI

—

Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence

Moins de 12 mois à la date de la saisie de la licence

Libellé du CMNCI

—

Cyclotourisme - sport - activité physique et sportive

Cyclisme en compétition

Qui doit conserver le CMNCI

—

Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI

Le club - possibilité de le scanner sur le logiciel / Le siège pour les MI

Si le licencié fournit un nouveau CMNCI dans la période des 5 ans

—

Le décompte repart pour 5 ans

—

**AUTO-QUESTIONNAIRE (\*)**

—

**Oui**

Durant les 4 années intermédiaires

**Non**

Le CMNCI doit être fourni tous les ans

Formalité administrative

—

Pour l'adhérent en club : Il devra cocher une case dans le bulletin d'inscription du club attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Si réponse OUI à une ou plusieurs questions, obligation de fournir un nouveau CMNCI.

—

Responsabilité de l'adhérent

—

Pour l'adhérent en MI s'inscrivant par Internet, il devra cocher la case attestant qu'il a répondu NON à toutes les questions. Sinon, il devra fournir un nouveau CMNCI.

—

L'adhérent assume seul les réponses au questionnaire de santé, protégé par le secret médical

Qui doit conserver l'auto-questionnaire

—

**Le licencié.**

Le club ne doit pas conserver les réponses au questionnaire médical

—

<b>ASSURANCE</b>	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet	Au choix Mini, Petit ou Grand Braquet
Couverture pratique cyclotourisme	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>	<b>Oui</b>
Couverture pratique cyclosportive	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui (**)</b> (Sauf en responsabilité civile pendant une cyclosportive)
Capitaux en cas de décès AVC/ACV	<b>Non</b>	<b>Oui (si Petit ou Grand Braquet)</b> Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans	<b>Oui (si Petit ou Grand Braquet)</b> Capitaux différents en fonction de la présence ou non d'un test à l'effort de moins de 2 ans
<b>TARIF DE LA LICENCE</b>	<b>Tarif « licence et assurance » identique pour les 3 formules</b>		
Est-il possible de changer le type de licence en cours d'année ?	<b>Oui</b> sans surcoût	<b>Oui – sans surcoût</b> Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade »	<b>Oui – sans surcoût</b> Avec fourniture d'un CMNCI conforme si l'adhérent était en formule « Vélo Balade » ou « Vélo Rando »

**(\*)** Les certificats dont la date est antérieure au 01/01/2016 ne seront plus valables conformément au respect de la loi sur l'obligation du CMNCI.

Exemple :

**1.** J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2016 :

- Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir de plus.
- Si je souscris une formule Vélo Rando pour 2018, je dois juste attester que mes réponses à l'auto-questionnaire sont toutes négatives et ce chaque année jusqu'en 2021. Un nouveau CMNCI devra être fourni en 2022 ou les années intermédiaires si l'une des réponses à l'auto-questionnaire annuel est positive.
- Si je souscris une formule Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un nouveau CMNCI à la pratique du cyclisme en compétition.

**2.** J'ai une licence 2017 et le certificat médical renseigné informatiquement date du 15/01/2015 :

- Si je souscris une formule Vélo Balade pour 2018, je n'ai rien à fournir mais le champ « Certificat médical » sera remis à 0.
- Si je souscris une formule Vélo Rando ou Vélo Sport pour 2018, je dois fournir un CMNCI conforme à la pratique choisie.

**(\*\*)** En cas d'accident lors d'une cyclosportive, faire une déclaration d'accident auprès de l'organisateur.